



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 11 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Grève à UNITED G 128

Après une semaine de grève, les salariés de l'association UNITED G 128 ont obtenu le retrait total de toutes les procédures de licenciement et de toutes les sanctions à l'encontre de 5 d'entre eux.

Le 16 décembre 2021, pour obtenir le paiement de leur salaires en retard de 2 mois, 6 animateurs ont débrayé pendant une heure et dénoncé ces retards récurrents dans une vidéo.

Ce débrayage a eu l'effet escompté : le directeur et la présidente de l'association Neddy et Charleine Nertomb ont réglé sur le champ les salaires en retard aux 28 employés. Mais pour se venger, ils n'ont pas hésité à placer 5 des salariés rebelles en mise à pied conservatoire et à les convoquer à un entretien préalable au licenciement.

Mal leur en a pris. Le 3 janvier, les 5 ont déclenché une grève soutenue par le comité d'action de Goyave et par la CGTG. Ils ont remis un cahier de revendications comportant l'arrêt de toute la procédure de licenciement et de toutes les sanctions.

Lundi 10 janvier, les grévistes soutenus par les militants de la CGTG ont obligé leur direction à négocier. L'inspection du travail était présente, à la demande du directeur de l'association.

Sous la pression, l'employeur a retiré toutes les procédures et les sanctions. Il s'est engagé à organiser des élections professionnelles et à poursuivre les négociations sur tous les autres points de revendications. Le travail reprendra jeudi 13 janvier aux horaires habituels.

Les employés reprendront le travail la tête haute.

C'EST LA VICTOIRE DE LA DÉTERMINATION ET DE LA SOLIDARITÉ.


Le Secrétaire Général
Jean-Marie NOMERTIN